UNIVERSITÉ RENNES 2

Relevé de décisions
de la Commission de la recherche restreinte
du Conseil académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du **16 octobre 2026**, la commission de la recherche restreinte (CRR) :

- A approuvé le tableau de reconnaissances d'équivalences d'enseignement pour les activités de recherche avec la demande de décharge de Madame Eva Guillorel

- A approuvé les demandes de codirection de thèse formulées par mesdames :
 - ❖ Marta Amico, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Laurence Corbel, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2

- A approuvé les demandes de codirection de thèse formulées par messieurs :
 - ❖ Léo Charles, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Cédric Choplin, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2

- A approuvé les demandes de candidature à l'HDR de :
 - ❖ Madame Lise Lemoine, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Monsieur Nicolas Klutchnikoff, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2

- A approuvé la demande de rattachement à l'unité de recherche « Arts : pratiques et poétiques » de Monsieur Agostino Magro, Professeur à l'Université Rennes 2

Le 19 octobre 2026,

Le Président du Conseil Académique,

Emmanuel GUISELIN

